

BARÈME DES HONORAIRES

Orpi Berec Immobilier

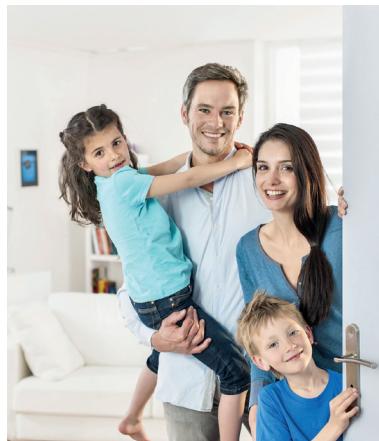
14 avenue Gallieni
94340 Joinville-le-Pont - France

Tél. 01 42 83 32 09

location.berec@orpi.com

Du mardi au samedi
9:00-12:30, 14:00-19:00

www.orpi.com/location.berec



Transaction

Honoraires TTC à la charge du vendeur

jusqu'à 55 000 €	10 % du prix de vente
de 55 001 € à 105 000 €	9 % du prix de vente
de 105 001 € à 150 000 €	8 % du prix de vente
de 150 001 € à 200 000 €	7 % du prix de vente
de 200 001 € à 350 000 €	6 % du prix de vente
au-delà de 350 000 €	5 % du prix de vente

Gestion locative

Formule :

- basique 2,99 % TTC du loyer mensuel charges comprises
 - confort 6 % TTC du loyer mensuel charges comprises
 - sérénité 11 % TTC du loyer mensuel charges comprises
- Garantie des Loyers Impayés à partir de 2,40% TTC
Assurance Propriétaire Non Occupant à partir de 75€ TTC

Location

Zone tendue :

à la charge du preneur	10 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	10 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Zone très tendue :

à la charge du preneur	12 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	12 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Honoraires TTC de location sans recherche de locataire

Zone tendue :

à la charge du preneur	6 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	6 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Zone très tendue :

à la charge du preneur	7 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	7 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

à la charge du preneur	3 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	3 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
Frais de dossier à la charge du bailleur 150 € TTC

Estimation : prix facturé sur devis

Dans le cas d'une délégation de mandat, le barème applicable est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial.